



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 153

Responsable publication : M. CHEVALIER

☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-Mail : mairie@plumaugat.fr

Site internet : <http://www.commune-plumaugat-oransea.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 3 Avril 2025

RESUME CM DU 27 Avril 2025 :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Renouvellement bail sous-bois : autorisation signature :

M. le Maire fait part au CM que le bail de la location du sous-bois signé entre la commune et la propriétaire Mme de CHAMBORD est arrivé à son terme en 2024 et qu'il serait opportun de le renouveler. Il est proposé un bail de 12 ans avec un loyer annuel de 300 €. Après étude des conditions de location et délibération, le CM autorise M. le Maire à signer un nouveau bail.

Associations de Plumaugat : Convention de mise à

disposition de locaux – autorisation de signature : M. Le Maire rappelle au CM que la commune met à disposition des locaux aux associations et que certaines y entreposent du matériel. Il fait part au CM que les locaux du stade ont été cambriolés en janvier dernier, que du matériel de Plumaugat Athlétisme a été volé. Suite au contact avec l'assureur il serait opportun de rédiger une convention entre la commune et les associations utilisatrices afin de clarifier les règles d'utilisation notamment en cas de sinistre. Après présentation, le CM autorise M. le Maire à signer les conventions entre la commune et les associations utilisatrices des différents locaux.

Comptes administratifs 2024 : Le CM approuve les comptes des différents budgets de l'année 2024.

Budgets primitifs 2025 : Le Budget de la commune et les budgets annexes votés par le CM seront présentés dans le bulletin de juin.

Fixation taux d'imposition des taxes directes locales

pour 2025 : Le CM décide de maintenir les taux des contributions directes (Taxe d'habitation : 8,03 % ; Taxe foncière sur le bâti : 31,82 % ; Taxe foncière sur le non bâti : 37,85 %).

PELE – MELE :

1 – Chemins de randonnée : l'association « Plumaugat Patrimoine » se mobilise pour identifier et entretenir plusieurs kilomètres de chemins pour les randonneurs. Nous invitons les usagers et riverains à respecter la signalétique apposée pour le balisage. Toute détérioration identifiée pourra faire l'objet de poursuites.

2 – Divagation des chiens : Nous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer son chien. Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument permettant son rappel.

Un chien est aussi considéré en divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de 100 m.

3 – Déjections canines : Il est demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour ne pas laisser de traces du passage de leur chien sur les espaces publics (trottoirs et espaces verts). Merci de ramasser les déjections !

4 – Les cartes de pêche 2025 de l'AAPPMA – pêcheurs de la Haute Rance – sont arrivées et à disposition chez le dépositaire habituel Anthony GASSINE (Magasin PIEDVACHE à Caulnes.). Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : www.cartedepeche.fr en précisant votre adhésion à l'AAPPMA de Caulnes.

5 – La banque alimentaire (Côtes d'Armor) organise une collecte les 11 et 12 avril. A cette occasion un chariot de collecte sera à disposition à la supérette.

6 – Dinan Agglomération / Permanences Habitat :

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre ? Dinan Agglomération vous propose de prendre rendez-vous avec un opérateur ANAH, afin de répondre à vos questions :

Jeudi 25 avril → mairie de Caulnes

Contact : 02.96.87.42.44 ou

infoenergie@dinan-agglomeration.fr

ATTENTION : Dinan Agglomération n'est associé à aucun démarchage téléphonique

7 – Collecte du sang

⇒ à la salle des fêtes de Broons : Lundi 7 avril de 14H15 à 18H45,

⇒ à la salle des fêtes de Caulnes : Lundi 19 mai de 14H15 à 18H45.

8 - L'association Plumaugat Patrimoine recherche pour le festival des battages 2025.

Des vêtements « du dimanche » des années 30 à fin 50 (rendus en bon état) pour hommes, femmes et enfants.

Prenez contact avec l'association par mail

patrimoineplumaugat@gmail.com

ou en laissant vos coordonnées à la médiathèque ou à la mairie ou à l'un des membres de l'asso.

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Un grand merci à ceux qui pourront nous fournir ces vêtements.

9 – Nuisances sonores : Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés avec des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

- les samedis de 9h à 12h et de 15 h à 19 h

DATES A RETENIR :

Horaires de la mairie :

Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.
Permanence des adjoints sur rendez-vous.

Prochain Conseil Municipal : 26 avril à 9h30

Horaires de la Bibliothèque Le Rucher :

Mardi de 9h30 à 11h00 et de 16h00 à 19h00
Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h00
Samedi de 9h30 à 16h30

Les animations au Rucher :

Samedi 5 avril de 10h00 à 15h00 : C'est bientôt Pâques ! ;
chasse aux œufs dans les rues de Plumaugat.

Été : L'association Familles Rurales de Plumaugat recherche un ou une stagiaire BAFA pour son centre de loisirs de l'été qui se déroulera du 7 juillet au 1^{er} août 2025.
Envoyer sa candidature à : therese.durot0305@orange.fr

Conciliateur de justice : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1^{er} Mercredi chaque mois à la mairie de Caulnes sur Rendez Vous (Tél. 02.96.88.70.30)

Festivités / Vie des associations en avril et mai :

Samedi 5 avril : Repas à emporter des chasseurs
Dimanche 6 avril : Loto du Club du bon Accueil
Dimanche 20 avril : Banquet des classes 5
Dimanche 27 avril : Pêche populaire du Comité des Fêtes
Jeudi 8 mai : Commémoration du 8 Mai (matin)
Vendredi 9 mai : Concours de palets du Club du Bon Accueil
Samedi 10 et Dimanche 11 mai : Fête du Pays

- Le 10 : repas jambon grillé
- Le 11 : courses cyclistes

La vie de nos commerces :

Le Restaurant « La Table du Four » vous propose ses spécialités italiennes à la carte et un plat du jour du lundi au vendredi midi. Ouvert tous les jours : le midi les lundis et mardis, et midi et soir tous les autres jours de la semaine. Pour toute information, réservation ou commande, contacter le 02 96 84 75 84 ou consulter la carte sur la page Facebook « La Table du Four ».

Le Bar L'HERMINE propose un nouveau service de retrait d'espèces par carte bancaire (Maximum 100 € pour le CMB et 150 € pour La Banque Postale).

Samedi 12 (14h-19h) et dimanche 13 avril (10h-17h) **portes ouvertes du cabinet « journées Bien-être »** de Christelle et Jeremy BOUCHER au Gite « Les Hirondelles »

Dans le canton :

Les 3 et 4 Mai : Grand vide maison au 24 Recouvrance à Caulnes et portes ouvertes de « Recouvrance Zénitude »

Les 8, 9 et 10 mai à 20h30 et le 11 mai à 14h30 Spectacle musical « **CRESCENDO** Fait son show ». Tarif 18€ et 12 € pour les moins de 12 ans. Réservations au préalable dans les commerces de Guitté, au magasin O2C à Caulnes ou sur helloasso.com/associations.crescendo

Portes ouvertes :

Lycée et CFA de Merdrignac : samedi 17 mai (9h00 / 13h00)

Lycée et CFA de Caulnes : samedi 26 avril (9h00 / 13h00) et samedi 17 mai (9h00 / 13h00)

Lycée La Ville Davy de Quessoy : vendredi 16 mai (17h00 / 20h00)

Messes :

Dimanche 13 avril, 10h30 à Caulnes : Rameaux
Samedi 19 avril, 21h00 à Caulnes : Veillée Pascale
Dimanche 20 avril, 10h30 à Plumaugat
Jeudi 8 mai, 10h00 à Plumaugat : Commémoration

REVISION du PLUi-H (Plan Local Urbanisme Intercommunal Habitat)

Construisons ensemble le Territoire de Demain

Permanences PLUi-H : Un projet en tête ?

Vous souhaitez construire ou diviser votre parcelle ?

Nos spécialistes vous conseillent !

Mercredi 21 mai

Jeudi 5 Juin

Sur RDV de 9h à 12 h

Entrée libre de 14 h à 18 h

DINAN : siège de Dinan Agglomération (8 bvd Simone Veil)

Tél : 02 96 87 78 27